



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bénéficiaires

Question écrite n° 37423

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur le guide-barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées, permettant de calculer le taux global d'incapacité. La dernière révision de ce guide-barème date du 6 novembre 2007 par le décret n° 2007-1574 modifiant l'annexe 2-4 du code de l'action sociale et des familles. Il souhaite savoir si elle envisage une révision de ce guide-barème.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37423

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9605

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)